Comprendre l'assurance vie entière avec participation

Financière Foresters

De plus en plus de Canadiens se tournent vers l'assurance vie entière avec participation pour répondre à leurs besoins d'assurance. Puisque le produit est abordable et adaptable et qu'il offre une possibilité de croissance des participations[1], il est facile de comprendre pourquoi.

La Financière Foresters[MC] et votre conseiller en assurance vie sont ici pour vous montrer comment l'assurance vie entière avec participation fonctionne et comment elle peut vous aider à tirer le maximum de la vie.

Table des matières

Ce que l'assurance vie entière avec participation peut faire pour vous **3**

Pourquoi choisir l'assurance vie entière avec participation? 3

Pleins feux sur l'assurance vie entière avec participation 4

Comment est calculée votre participation 5

À propos de Foresters **6**

Ce qui distingue Foresters 6

Les faits saillants sur Foresters 7

La force et la sûreté de Foresters 8

Les garanties offertes par Foresters 8

L'assurance vie entière avec participation de Foresters **9**

Participations versées en temps de crises mondiales 9

Rendement antérieur 10

Répartition de l'actif 12

Composition de l'actif du compte des contrats avec participation 13

Comprendre les différents types d'obligations 14

Obligations 15

Rendement du compte 16

Options d'affectation des participations de Foresters 17

Découvrez les bénéfices de membre **18**

Les bénéfices de membre qui vous aident à bien vivre 18

Ce que l'assurance vie entière avec participation peut faire pour vous

Pourquoi choisir l'assurance vie entière avec participation?

C'est simple. L'assurance vie entière avec participation offre une protection financière à vie assortie d'une valeur de rachat et de la possibilité de recevoir des participations.

L'assurance vie aide à assurer la sécurité financière des personnes qui vous tiennent le plus à cœur. C'est une façon de protéger leur avenir, même dans l'éventualité de votre décès. L'assurance vie entière peut vous aider à répondre à des besoins comme :

- la planification successorale
- les frais funéraires et autres dépenses ultimes
- un revenu pour le conjoint qui vous survit
- un legs financier pour vos enfants

Avec votre certificat d'assurance vie entière avec participation, vous pouvez avoir accès à une valeur de rachat au moyen d'avances sur police[2] et de retraits[3]. La valeur de rachat croît dans le temps, pourvu que vous payiez vos primes et que votre certificat demeure en vigueur. C'est un actif que vous pouvez utiliser de différentes façons, que ce soit pour rembourser des dettes ou pour payer des dépenses imprévues.

De plus, si Foresters déclare un bénéfice, vous pouvez recevoir une participation. Il s'agit d'une part du bénéfice de Foresters mis à la disposition des titulaires de certificats. Avec votre participation, selon l'option d'affectation choisie pour le certificat, vous pouvez :

- bonifier votre protection d'assurance vie
- réduire vos primes
- recevoir le bénéfice en espèces

Pleins feux sur l'assurance vie entière avec participation

Vous avez vu ce que l'assurance vie entière avec participation peut offrir. Voyons maintenant comment tout cela fonctionne. Notre diagramme explicatif peut vous donner une idée plus claire du processus – de l'endroit où vont vos primes jusqu'à la façon dont vous pouvez toucher des participations.

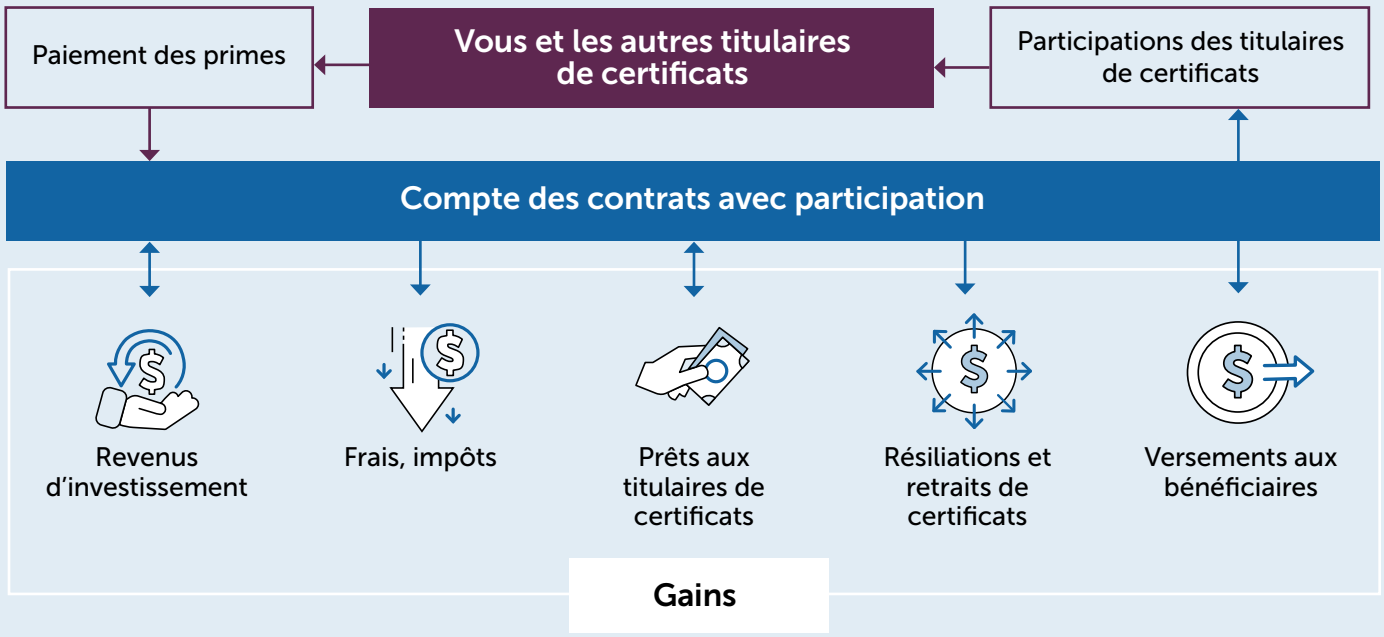

Voyons ça de plus près :

Étape 1

Une partie de vos primes ainsi qu'une partie des primes des autres titulaires de certificats d'assurance vie entière avec participation sont versées dans notre compte des contrats avec participation.

Étape 2

Les fonds du compte des contrats avec participation sont placés dans des investissements de grande qualité. Si le compte obtient un bon rendement, un bénéfice est réalisé.

Étape 3

Une portion de ce bénéfice est ensuite partagée avec les titulaires de certificats à titre de participations.

Comment est calculée votre participation

Les titulaires de certificats d'assurance vie entière avec participation peuvent recevoir des participations du compte des contrats avec participation de Foresters.

Le taux d'intérêt du barème des participations (TIBP) est déterminé en fonction du rendement réel du compte des contrats avec participation et d'autres facteurs sans lien avec les investissements.Foresters prédit le TIBP de l'année à venir, mais ce qui est payé peut différer de la prédiction selon le rendement réel du compte des contrats avec participation.

Lorsque des participations sont déclarées, elles sont distribuées aux titulaires de certificats admissibles à l'anniversaire du certificat.

Il est important de se rappeler que les participations ne sont pas garanties et qu'elles varieront selon nos résultats Foresters révise le taux d'intérêt du barème des participations chaque année, mais il ne change pas nécessaire chaque année.

Fonctionnement du taux d'intérêt du barème des participations

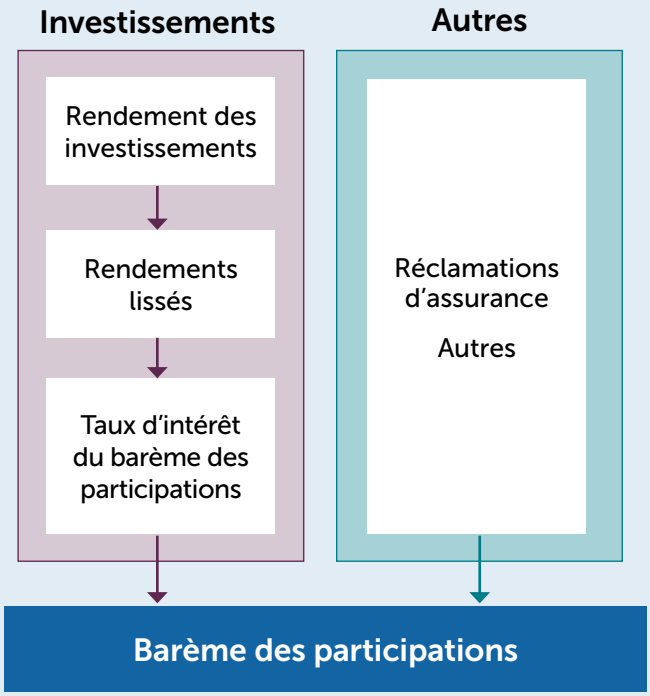

Aperçu de la répartition des participations

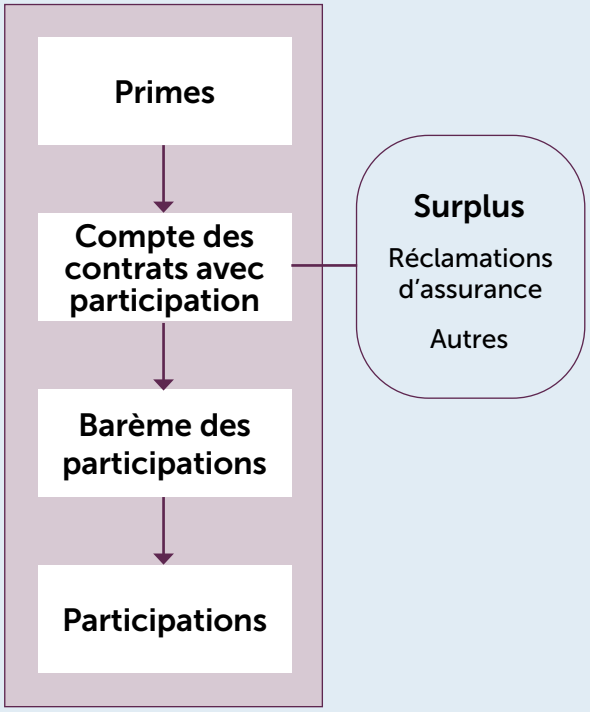

À propos de Foresters

Ce qui distingue Foresters

Depuis plus de 150 ans, Foresters aide les familles à planifier leur avenir financier tout en améliorant les choses dans leurs collectivités. Chaque année, nous investissons des millions de dollars pour appuyer des causes qui rehaussent la vie des familles. Grâce au bénévolat des membres de notre réseau mondial, nous aidons directement des collectivités au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

> Dans le monde dans lequel nous vivons, on ne s'attend pas à ce qu'une entreprise me permette, en tant que membre, d'utiliser ses fonds pour faire quelque chose de bien dans la collectivité. Je n'ai jamais vu cela auparavant. C'est incroyable.
>
> **Sherisse W.**
> Membre de Foresters

Les faits saillants sur Foresters

Depuis des années, nous cherchons sans cesse à faire en sorte que notre assurance vie entière avec participation réponde aux besoins des Canadiens comme vous, afin que vous puissiez toujours compter sur votre certificat de Foresters.

1957

Foresters lance son premier produit d'assurance avec participation au Canada.

2015

L'assurance vie entière avec participation Avantage Plus[4] est offerte pour la première fois.

2017

L'innovante disposition relative à la prestation pour organisme de bienfaisance[5] est ajoutée à Avantage Plus.

2020

L'agence de notation indépendante A.M. Best accorde à l'Ordre Indépendant des Forestiers la cote « A » (Excellent)[6] pour la 20e année consécutive.

2020

Foresters s'associe à un groupe de gestionnaires de fonds de renom, ce qui modernise considérablement notre portefeuille du compte des contrats avec participation canadiens.

2021

L'avenant Option d'assurance supplémentaire d'Avantage Plus, qui aide les clients à souscrire plus d'assurance libérée, est introduit.

2024

Foresters célèbre son 150e anniversaire.

2025

Avec un actif de 19,6 milliards de dollars et un excédent de 2,3 milliards de dollars au 31 décembre 2025[7], Foresters maintient sa solide situation financière.

2025

Le taux d'intérêt du barème des participations de Foresters a augmenté de 75 points de base pour s'établir à 6,25 %.

La force et la sûreté de Foresters

Pour assurer le bien-être des familles, nous devons d'abord assurer notre santé financière. Foresters est ici pour vous aujourd'hui et sera là pour vous demain. Vous pouvez compter sur nous pour vous offrir de la sécurité, des bénéfices exclusifs aux membres et du soutien communautaire, lesquels vous aideront à mener la meilleure vie possible.

« A »

(Excellent)

Cote décernée depuis 25 années[6] par A.M. Best pour sa solidité financière

Actif de

19,6

milliards de dollars canadiens[7]

Excédent de

2,3

milliards de dollars canadiens[7]

Ratio du TSAV de

188,2 %

au 31 décembre 2025[8]

Les garanties offertes par Foresters

Les certificats d'assurance vie entière avec participation de Foresters sont également assortis de garanties qui rendent votre protection encore plus accessible et avantageuse pour vous. Commencez à bénéficier de vos garanties, notamment :

Primes garanties

Valeur de rachat garantie

Assurance garantie

Assurance libérée réduite garantie après cinq ans†

† Offre exclusive à Avantage Plus[4] et Avantage Max[4]

L'assurance vie entière avec participation de Foresters

Participations versées en temps de crises mondiales

Depuis que nous avons lancé notre premier produit d'assurance vie avec participation au Canada en 1957, Foresters est déterminée à maintenir la stabilité de son compte des contrats avec participation. Notre bilan de versement de participations témoigne de notre ferme volonté de verser à nos clients les participations qu'ils ont gagnées, même en période d'instabilité financière mondiale. Foresters verse des participations sans interruption depuis plus de 60 ans.

Embargo pétrolier de l'OPEP
1973
Participations versées

Lundi noir
19 oct. 1987
Participations versées

Ralentissement du marché boursier
2002
Participations versées

11 septembre
11 sept. 2001
Participations versées

Crise financière asiatique
1997
Participations versées

Chute du marché boursier
2008
Participations versées

COVID-19
2020
Participations versées

Rendement antérieur

Au cours des 24 dernières années, le taux d'intérêt des participations de Foresters est resté, en moyenne, supérieur à 6 %. Notre bilan montre que notre approche d'investissement axée sur la croissance et la stabilité à long terme a toujours été couronnée de succès.

Le tableau ci-dessous détaille le taux d'intérêt des participations de Foresters par rapport aux autres indicateurs économiques usuels. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

Du 1er mai 2025 au 30 avril 2026

Année	Taux d'intérêt du barème des participations de Foresters	Indice composé de rendement global S&P/TSX[9]	Obligations du gouvernement du Canada de 5 à 10 ans[10]	Indice des prix à la consommation[11]
1999	9,1 %	29,7 %	5,6 %	2,6 %
2000	8,8 %	6,2 %	6,0 %	3,2 %
2001	8,4 %	-13,9 %	5,3 %	0,7 %
2002	8,1 %	-14,0 %	5,1 %	3,8 %
2003	8,3 %	24,3 %	4,5 %	2,1 %
2004	8,1 %	14,5 %	4,3 %	2,1 %
2005	8,6 %	24,.4 %	4,0 %	2,2 %
2006	8,4 %	17,3 %	4,1 %	2,0 %
2007	8,53 %	9,9 %	4,0 %	2,2 %
2008	7,85 %	-33,0 %	2,7 %	2,3 %
2009	7,26 %	35,1 %	3,6 %	0,3 %
2010	7,25 %	17,7 %	3,1 %	1,8 %
2011	7,33 %	-8,7 %	1,9 %	2,9 %
2012	6,99 %	7,2 %	1,8 %	1,5 %
2013	7,20 %	13,0 %	2,0 %	0,9 %
2014	7,22 %	10,6 %	1,9 %	2,0 %
2015	6,79 %	-8,2 %	1,0 %	1,1 %
2016	6,21 %	21,1 %	1,0 %	1,4 %
2017	6,43 %	9,1 %	2,18 %	1,6 %
2018	6,22 %	-8,9 %	2,3 %	2,3 %
2019	6,00 %	22,8 %	1,7 %	1,9 %
2020	5,50 %	5,6 %	0,7 %	0,7 %
2021	5,25 %	25,2 %	1,3 %	5,1 %
2022	5,50 %	-5,75 %	2,8 %	6,8 %
2023	5,50 %	11,83 %	3,38 %	3,9 %
2024	5,50 %	21,65 %	3,31 %	2,4 %
2025	6,25 %	31,71 %	3,05 %	2,05 %

Taux d'intérêt du barème des participations de Foresters **6,25 %** Du 1er mai 2026 au 30 avril 2027

Rendement antérieur

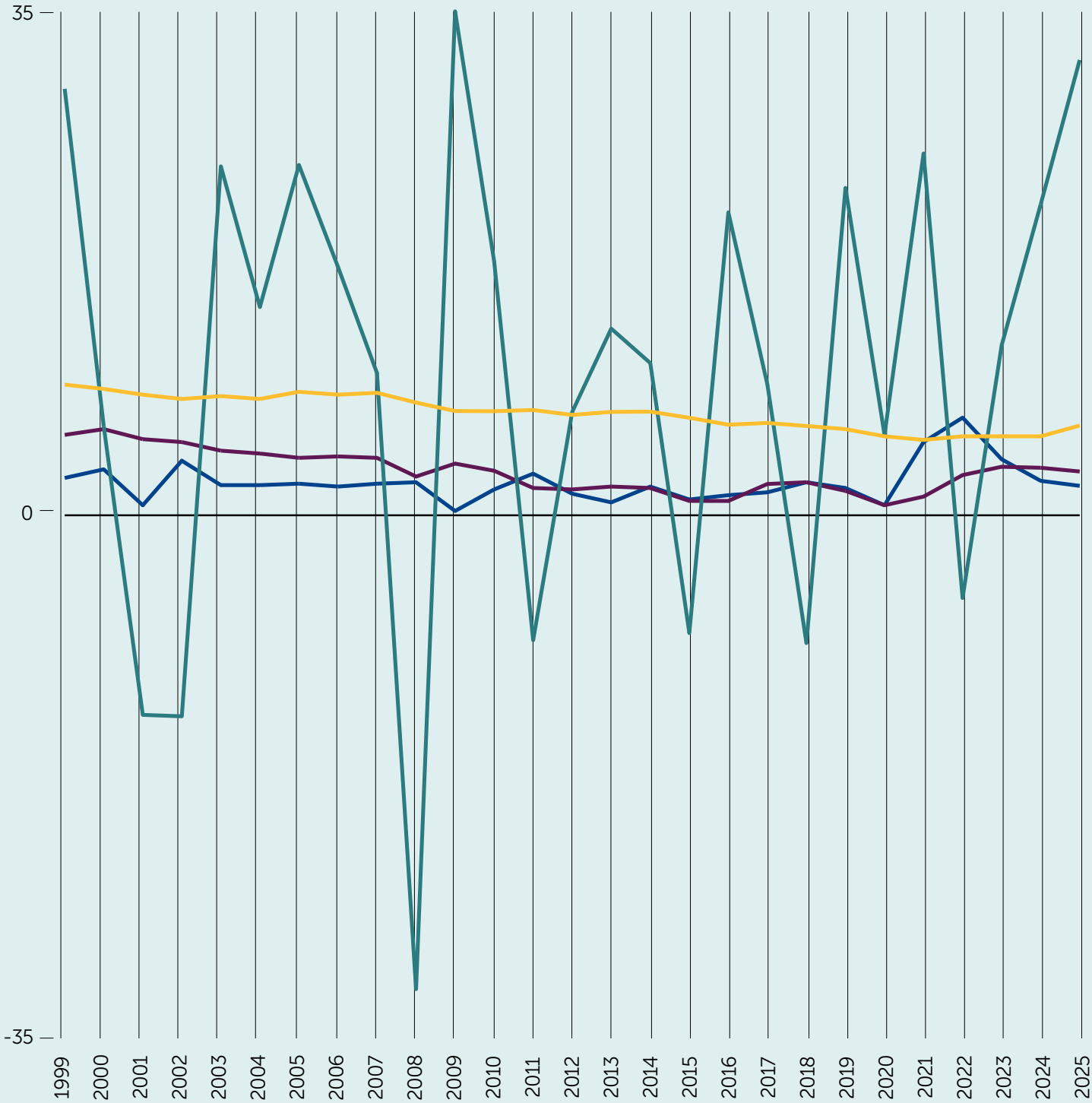

Répartition de l'actif

L'équipe de spécialistes en placement expérimentés de Foresters investit vos primes dans un portefeuille conçu pour maximiser la croissance en toute sécurité.

L'ensemble de l'actif est réparti en catégories d'actif, y compris les obligations d'États, les titres de créance privés et les actions. Chacune de ces catégories apporte un niveau de rendement différent et pose ses propres risques.

Notre **processus de répartition de l'actif** vise à améliorer la diversification du portefeuille en équilibrant soigneusement les options d'investissements qui s'y trouvent. En tirant parti de diverses possibilités dans les catégories d'actif, les régions géographiques et les secteurs, l'objectif est d'optimiser les rendements tout en tenant compte des risques et des besoins de trésorerie du portefeuille.

Des gestionnaires externes sont sélectionnés pour des mandats de catégories d'actifs spécifiques et permettent au portefeuille de tirer parti de l'ampleur et de l'étendue des plateformes d'investissement mondiales de calibre institutionnel.

Nos gestionnaires de fonds

BentallGreenOak, la filiale immobilière de la Financière Sun Life

Churchill Asset Management, un filiale de la Teachers Insurance and Annuity Association of America (TIAA)

Fiera Capital, une société de gestion d'actifs de premier plan inscrite à la Bourse de Toronto (symbole : FSZ.TO)

Fiera Dette privée, une filiale de Fiera, précédemment Integrated Asset Management

Gestion d'actif JP Morgan, une filiale de J.P. Morgan Chase & Co.

Gestion SLC, une filiale de la Financière Sun Life

La Financière Stonebridge, un fournisseur canadien de solutions de dette privée depuis 1998

Gestion de Placements TD, une filiale de la Banque Toronto-Dominion

Au 31 décembre 2025

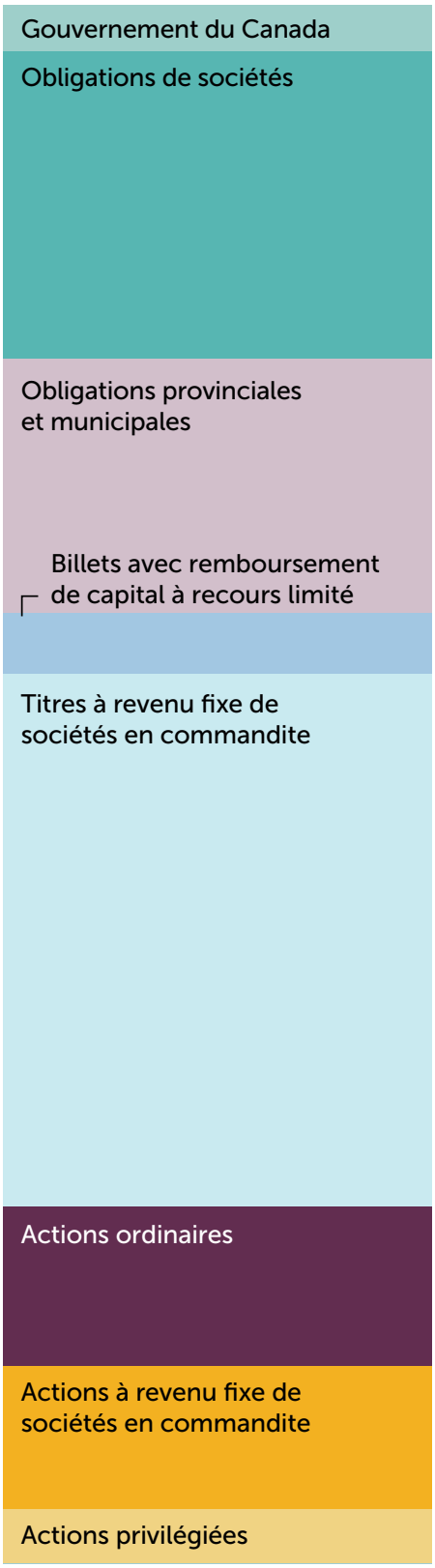

Composition de l'actif du compte des contrats avec participation

Plus de 75 % du compte des contrats avec participation de Foresters sont investis dans des placements à revenu fixe stables. Le reste du portefeuille est investi en actions et en immobilier commercial de base. Les investissements sont soigneusement sélectionnés pour procurer un niveau élevé de sécurité accompagné d'une croissance à long terme. Le compte des contrats avec participation de Foresters est solide financièrement maintenant et, plus important encore, il est en bonne position pour le demeurer longtemps. Les chiffres ci-dessous datent du 31 décembre 2025 et peuvent changer en fonction de la performance du marché et de la stratégie d'investissement de Foresters.

Revenu fixe et à court terme	Valeur	Pourcentage
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 851 292 59 $	0,45 %
Gouvernement du Canada	17 517 298 11 $	4,22 %
Obligations de sociétés	69 315 111 76 $	16,69 %
Obligations provinciales et municipales	71 901 898 39 $	17,31 %
Billets avec remboursement de capital à recours limité	16 829 982 07 $	4,05 %
Titres à revenu fixe de sociétés en commandite	141 560 335 37 $	34,09 %
Total du revenu fixe	**318 975 918 $**	**76,81 %**

Actions	Valeur	Pourcentage
Actions ordinaires	42 064 181 69 $	10,13 %
Actions à revenu fixe de sociétés en commandite	41 834 698 16 $	10,07 %
Actions privilégiées	12 428 902 17 $	2,99%
Total Equities	**96 327 782 $**	**23,19 %**

Total des actifs	**415 303 700 31 $**	**100,00 %**

Comprendre les différents types d'obligations

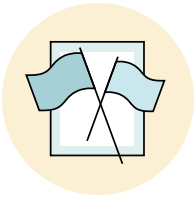

Obligations fédérales et provinciales

Les obligations et coupons fédéraux et provinciaux sont des instruments financiers émis par le gouvernement du Canada ou de l'une des dix provinces ou de l'un des trois territoires. La capacité du gouvernement fédéral de percevoir des impôts sur le revenu et d'imprimer de la monnaie canadienne en fait la catégorie d'actif présentant le plus faible risque de crédit (c.-à-d. « AAA ») dans un portefeuille.

La capacité d'un gouvernement provincial ou territorial de percevoir des impôts sur le revenu, d'accéder à du financement fédéral et de générer des revenus à partir de frais fait des obligations provinciales une option de rechange à rendement plus élevé, mais également à risque plus élevé que les obligations fédérales.

Obligations de sociétés

Les sociétés émettent des obligations afin d'emprunter de l'argent pour financer des projets ou des opérations et pour obtenir du capital à moindre coût. La solvabilité de l'émetteur d'une obligation varie en fonction de son revenu, de sa trésorerie disponible et de divers autres facteurs. Les obligations de sociétés sont considérées comme des risques de crédit, comme elles offrent habituellement des rendements plus élevés en raison du risque accru lié au revenu.

Toutefois, toutes les obligations des sociétés sélectionnées sont de bonne qualité, leurs cotes allant de « AA » à « BBB ». Depuis 1981, le taux de défaut moyen des obligations cotées « BBB » est de 0,25 %. Cela signifie que sur 400 obligations cotées « BBB », une seule tomberait en défaut par année, en moyenne.

Obligations municipales

La capacité d'une municipalité ou d'une ville à taxer ses résidents et à générer des revenus à partir de frais fait des obligations municipales un investissement à faible risque par rapport aux obligations de sociétés. Toutefois, elles représentent un risque plus élevé que les bons et obligations des gouvernements fédéral et provinciaux qui ont davantage de sources de financement.

Billets avec remboursement de capital à recours limité

Il s'agit d'un nouveau type de titre hybride qui partage des caractéristiques à la fois avec les titres de créance et avec les actions et qui est émis par une institution financière comme une banque ou une compagnie d'assurance à des investisseurs institutionnels.

Ils fonctionnent comme des obligations qui se convertiraient en actions privilégiées si l'émetteur n'était pas en mesure de payer les intérêts. Comme ils absorbent les pertes financières d'une société avant les autres obligations, les billets avec remboursement de capital à recours limité sont considérés comme présentant un risque élevé. Pour compenser ce risque, ces investissements ont des taux d'intérêt plus élevés que les obligations de sociétés.

Obligations

La majorité de la portion du compte des contrats avec participation de Foresters investie en revenu fixe est investie dans des obligations de grande qualité ayant une échéance de plus de cinq ans et une cote de solvabilité de A au minimum.

Obligations par durée au 31 décembre 2025

Nombre d'années jusqu'à l'échéance	Pourcentage
Plus de 5 ans	98,43 %
De 0 à 5 ans	1,57 %
Total	**100,00 %**

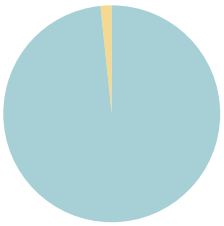

Obligations par cote de crédit au 31 décembre 2025

Cote de crédit	Pourcentage
AAA	7,43 %
AA	31,80 %
A	20,90 %
BBB	39,05 %
BB	0,46 %
Total global	**100,00 %**

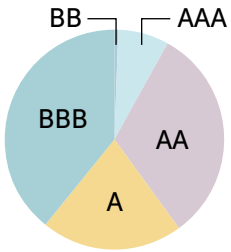

Obligations par pays au 31 décembre 2025

Pays	Pourcentage
Canada	97,69 %
États-Unis	1,37 %
Autre	0,94 %
Total global	**100,00 %**

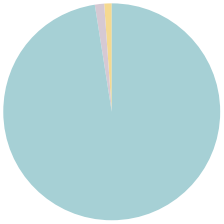

Obligations par secteur au 31 décembre 2025

Secteur	Pourcentage
Gouvernement fédéral canadien	9,98 %
Gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	21,97 %
Obligations de sociétés	39,48 %
Obligations provinciales à coupons détachés	14,78 %
Obligations municipales	4,21 %
Billets avec remboursement de capital à recours limité	9,59 %
Total global	**100,00 %**

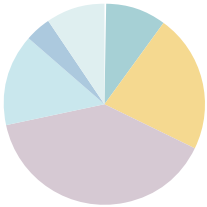

Rendement du compte

Votre certificat d'assurance vie entière avec participation est assorti d'une valeur de rachat qui croît au fil du temps, à mesure que le bénéfice du portefeuille d'investissement est retourné, réinvesti et composé.

Le processus de fixation du taux d'intérêt du barème des participations (TIBP) est conçu pour réduire la volatilité de la participation de votre compte d'une année à l'autre. Les marchés peuvent être volatils sur une courte période, de sorte que d'autres facteurs d'investissement sont intégrés, y compris les hypothèses prospectives et les attentes, ainsi que le rendement des investissements des années précédentes. Il y a aussi des facteurs non liés aux investissements, comme la situation financière actuelle du produit d'assurance vie entière avec participation et la politique de lissage qui intègre graduellement les fluctuations d'une année donnée sur une plus longue période.

Année	Rendement du fonds de participation	Taux d'intérêt des participation
2025	4,73 %	6,25 %
2024	7,34 %	5,50 %
2023	8,5 %	5,50 %
2022	-12,0 %	5,50 %
2021	-0,5 %	5,25 %
2020	10,2 %	5,50 %

Options d'affectation des participations de Foresters

Vous pouvez choisir la façon dont vous recevrez vos participations lorsque vous soumettez votre proposition d'assurance.

Participations capitalisées : Les participations restent en dépôt dans votre certificat et peuvent rapporter de l'intérêt. Elles peuvent être retirées à tout moment, mais ces retraits sont imposables.

Paiement en espèces : Les participations vous sont payées directement et peuvent augmenter votre revenu imposable.

Réduction de la prime : Utilisez vos participations pour payer vos primes. Si vos participations sont supérieures aux primes dues, le solde est laissé en dépôt et peut rapporter de l'intérêt.

Assurance libérée supplémentaire : Vos participations peuvent être utilisées pour souscrire de la protection d'assurance vie permanente supplémentaire sans augmenter votre prime. Cette assurance libérée supplémentaire peut également donner droit à des participations et permettre d'accumuler de la valeur de rachat.

Assurance valorisée : Votre protection initiale commence par une combinaison d'assurance permanente et d'assurance temporaire un an. Vous payez une prime moins élevée que si la protection était composée entièrement d'une assurance permanente. Chaque année, les participations sont utilisées pour payer l'assurance temporaire un an et tout excédent est utilisé pour souscrire davantage d'assurance libérée, qui peut également donner droit à des participations. Au fil du temps, l'assurance temporaire un an initiale est entièrement remplacée par de l'assurance libérée supplémentaire. Le montant d'assurance bonifié est garanti pour la durée du certificat.

Comment fonctionne l'assurance valorisée?

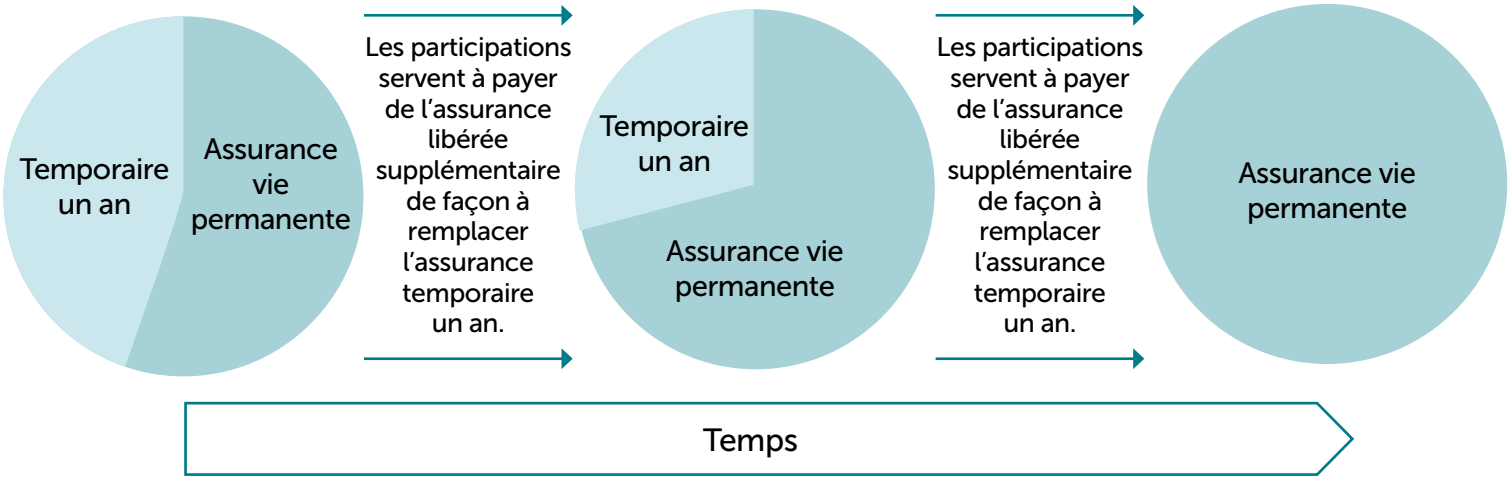

À tout moment après l'établissement, vous pouvez passer à l'une des options d'affectation des participations suivantes

- Assurance libérée additionnelle
- Réduction de la prime
- Participations capitalisées
- Paiement en espèces
- Assurance valorisée

Si l'option d'affectation des participations « Assurance valorisée » est modifiée pour une autre option, le montant de l'assurance valorisée ne sera plus garanti.

Découvrez les bénéfices de membre

Les bénéfices de membre qui vous aident à bien vivre

Vous êtes plus qu'un client pour Foresters. Vous êtes un membre qui en reçoit plus pour son argent de son assureur. En plus d'une assurance vie fiable, lorsque vous devenez membre de Foresters, vous avez accès Des bénéfices de membre enrichissant[12] complémentaires qui vous aident, vous et votre famille, à bien vivre aujourd'hui.

Obtenez une bourse d'études sur concours[13] qui peut aider à payer des frais de scolarité.

Foresters Aide[MC]
Faites une différence dans votre communauté grâce à une subvention de 200 $ offerte deux fois par année.

Bénéficiez de subventions utiles pour redonner à votre collectivité et participez à des activités bénévoles inspirantes.

Économisez sur des produits de vos marques préférées et sur des expériences amusantes grâce aux Rabais des membres de Foresters[MC, 14].

Préparez et stockez des documents importants, y compris des testaments, des procurations et des directives en matière de santé, grâce à un service en ligne sécurisé[15].

Ce n'est qu'une fraction des avantages que vous avez en tant que membre!

Prêt à commencer?

Les produits d'assurance vie Foresters sont vendus par des conseillers indépendants partout au Canada.

Il y a de fortes chances que vous travailliez déjà avec un de ceux-ci. Ces conseillers sont des professionnels formés pour vous aider à combler vos besoins d'assurance vie particuliers et à entamer le processus pour devenir membre de Foresters.

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Nom :

Coordonnées :

Vous n'avez pas de conseiller?

Visitez notre site Web à l'adresse foresters.com pour savoir comment en trouver un dans votre région.

La Financière Foresters, Foresters, Foresters Aide, Moments de Foresters, Foresters Renouveau et Rabais des membres de Foresters sont des noms commerciaux et des marques de commerce de L'Ordre Indépendant des Forestiers (une société de secours mutuel, 789, chemin Don Mills, Toronto [Ontario], Canada M3C 1T9) et de ses filiales. NC371

[1] Les participations ne sont pas garanties. Les participations passées ne sont pas un indicateur du rendement futur des participations.

[2] Il est possible de contracter des prêts si le certificat est en vigueur et a une valeur de rachat suffisante. Les montants minimum et maximum disponibles pour le prêt sont calculés en fonction des modalités du certificat. Les prêts réduiront la prestation de décès et la valeur de rachat et pourraient avoir une incidence sur la durée de validité du certificat. L'intérêt est facturé quotidiennement à un taux déterminé annuellement par Foresters. À chaque anniversaire du certificat, les titulaires sont tenus de payer les intérêts sur le prêt accumulés depuis le dernier anniversaire du certificat. Si les intérêts ne sont pas payés à l'échéance, un nouveau prêt avec certificat sera accordé selon les mêmes modalités que le prêt avec certificat existant. La prestation de décès payable est nette du ou des montants des prêts en souffrance (y compris les intérêts courus). Si, à tout moment, le ou les montant(s) du prêt dépassent la valeur de rachat à ce moment-là, plus la valeur actuelle de l'assurance libérée additionnelle alors en vigueur et le montant des participations en dépôt à ce moment-là, le certificat sera résilié. Les prêts peuvent être considérés comme un événement fiscal à déclarer. Vous devriez envisager de consulter votre conseiller fiscal pour obtenir des détails sur votre situation particulière.

[3] Pour les retraits, les valeurs de rachat peuvent être retirées en annulant la totalité ou une partie de l'assurance libérée supplémentaire, le cas échéant, sous réserve des modalités de la police d'assurance. Les retraits réduiront la prestation de décès et la valeur de rachat de la police d'assurance. Chaque retrait peut être considéré comme un événement fiscal à déclarer. Votre client devrait envisager de consulter son conseiller fiscal pour obtenir des détails sur sa situation particulière.

[4] Les polices sont souscrites par l'Ordre Indépendant des Forestiers.

[5] Cette caractéristique fournit une prestation payable, au décès de la personne assurée désignée, au bénéficiaire admissible désigné pour la prestation, le cas échéant. « Bénéficiaire admissible » s'entend d'une organisation enregistrée à titre d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada. La prestation pour organisme de bienfaisance ne sera versée que si un bénéficiaire admissible a été désigné et que cette désignation est entrée en vigueur avant la date du décès de la personne assurée.

Un bénéficiaire admissible peut être désigné ou, s'il est désigné, peut être modifié à tout moment avant la date du décès de la personne assurée désignée. La prestation pour organisme de bienfaisance correspondra au montant moindre entre 1 % du montant d'assurance de base du certificat, en vigueur à la date du décès de la personne assurée, et 100 000 $.

[6] La cote attribuée par A.M. Best le 10 octobre 2025 reflète la solidité globale et la capacité de règlement de l'Ordre Indépendant des Forestiers (OIF), mais ne s'applique pas au rendement des produits qui ne sont pas souscrits par l'OIF. Une cote de « A » (Excellent) est attribuée aux sociétés qui ont une forte capacité à respecter leurs obligations courantes envers les titulaires de polices et qui ont globalement un bilan, un rendement d'exploitation et un profil d'entreprise solides par rapport aux normes établies par A.M. Best Company. A.M. Best attribue des cotes allant de « A++ » à « F », où les cotes « A++ » et « A+ » sont les meilleures et les cotes « A » et « A- » sont excellentes. Consultez le site ambest.com pour connaître notre cote la plus récente.

[7] Résultats financiers consolidés préparés en dollars canadiens au 31 décembre 2025. L'excédent correspond aux sommes qui excèdent le montant de réserve légale requis pour les certificats d'assurance et de rente en vigueur et fournit des garanties supplémentaires à nos membres quant à notre solidité financière à long terme. La solidité financière fait référence à la santé globale de l'Ordre Indépendant des Forestiers. Elle ne fait pas référence à un placement ou à un produit d'assurance en particulier et ne décrit pas le rendement de ce placement ou produit. Tout investissement comporte un risque, y compris le risque de perdre de l'argent.

[8] Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV ») de Foresters au 31 décembre 2025, présenté dans le Rapport de 2025 destiné aux membres de la Financière Foresters. Le ratio du TSAV est une mesure de suffisance du capital utilisée pour veiller à ce que les assureurs conservent un capital suffisant pour s'acquitter de leurs obligations financières. Il a été établi par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») du Canada.

[9] L'indice composé de rendement global S&P/TSX tient compte d'un réinvestissement des participations. Tous les chiffres sont des rendements annuels pour l'année civile. TSX © TSX Inc., 2026. Tous droits réservés.

[10] Les rendements des obligations du gouvernement du Canada dont l'échéance est de cinq à dix ans sont tirés du tableau CANSIM 176-0043 de (Statistique Canada site Web) 5 mai 2025. Pour chaque année civile, on a utilisé la moyenne des valeurs mensuelles.

[11] Les taux d'inflation de l'indice des prix à la consommation représentent les variations de janvier à janvier et sont tirés du tableau CANSIM 326-0021 de (Statistique Canada site Web) 5 mai 2025.

[12] Les bénéfices de membre de Foresters sont non contractuels, assujettis à des conditions d'admissibilité, à des définitions et à des restrictions particulières à chaque bénéfice, et ils peuvent être modifiés ou annulés sans préavis, ou ne plus être offerts.

[13] Ce programme est administré par International Scholarship and Tuition Services, Inc. Les membres admissibles, leur conjoint, leurs enfants à charge et leurs petits-enfants peuvent présenter une demande, sous réserve des critères d'admissibilité. Veuillez consulter le site Web https://www.foresters.com/fr-ca/member-benefits/scholarship-new-applicants pour obtenir de plus amples renseignements.

[14] Les rabais sont administrés par BenefitHub Technology Canada Limited.

[15] Le service LawAssure est fourni par Epoq Inc. Epoq est un fournisseur de services indépendant et n'est pas affilié à Foresters. Certaines options pourraient ne pas être offertes dans votre province ou territoire. LawAssure n'est pas offert au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut. LawAssure ne constitue pas un service juridique et n'offre pas de conseils juridiques. Il ne remplace pas les conseils ou les services juridiques d'un avocat. La Financière Foresters, ses employés et ses représentants en assurance vie ne fournissent pas, au nom de Foresters, de conseils juridiques, successoraux ou fiscaux.

503796 FR 08/26